

Tin(II) chloride dihydrate

31669-100G

Version 1.4

Date de révision
17.12.2022

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : Tin(II) chloride dihydrate

FDS-nombre : 000000020921

Type de produit : Substance

Remarques : SDS conformément à l'Art. 31 du Règlement (CE) 1907/2006.
Selon l'article 14 (1) du Règlement REACH (CE) n° 1907/2006,
il n'est pas nécessaire d'effectuer une estimation de
l'exposition ni une caractérisation des risques.

Nom Chimique : dichlorure d'étain-2-hydrate

No.-CAS : 10025-69-1

Numéro d'Enregistrement
REACH : 01-2119971277-28

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Substances chimiques de laboratoire

Utilisations déconseillées : aucun(e)

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société	Honeywell Specialty Chemicals Seelze GmbH Wunstorfer Straße 40 30926 Seelze Allemagne	Honeywell International, Inc. 115 Tabor Road Morris Plains, NJ 07950-2546 USA
Téléphone	: (49) 5137-999 0	
Pour plus d'informations,	: PMTEU Product Stewardship:	

Tin(II) chloride dihydrate

31669-100G

Version 1.4

Date de révision
17.12.2022

veuillez prendre contact avec: SafetyDataSheet@Honeywell.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : +1-703-527-3887 (ChemTrec-Transport)
+1-303-389-1414 (Medical)
Pays Poison Control Center : voir le chapitre 15.1
basé

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux Catégorie 1
H290 Peut être corrosif pour les métaux.
Toxicité aiguë Catégorie 4 - Inhalation
H332 Nocif par inhalation.
Corrosion cutanée Catégorie 1B
H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
Sensibilisation cutanée Catégorie 1
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique Catégorie 3 - Système respiratoire
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée Catégorie 2 - Oral(e)
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'ingestion.
Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique Catégorie 3
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2. Éléments d'étiquetage

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

Pictogrammes de danger : 

Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H290 Peut être corrosif pour les métaux.

Tin(II) chloride dihydrate

31669-100G

Version 1.4

Date de révision
17.12.2022

H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H332	Nocif par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'ingestion.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence	:	P234	Conserver uniquement dans le récipient d'origine.
		P260	Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.
		P280	Porter des gants/vêtements de protection/ équipement de protection des yeux/du visage.
		P301 + P330 + P331	EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
		P302 + P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
		P304 + P340	EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
		P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
		P308 + P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

2.3. Autres dangers

Tin(II) chloride dihydrate

31669-100G

Version 1.4

Date de révision
17.12.2022

Provoque des brûlures. Résultats des évaluations PBT et vPvB, voir le chapitre 12.5.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substance

Nom Chimique	No.-CAS No.-Index Numéro d'Enregistrement REACH No.-CE	Classification 1272/2008	Concentration	Remarques
dichlorure d'étain-2-hydrate	10025-69-1 01-2119971277-28 231-868-0	Met. Corr. 1; H290 Acute Tox. 4; H332; Inhalation Skin Corr. 1B; H314 Skin Sens. 1; H317 STOT SE 3; H335; Système respiratoire STOT RE 2; H373; Oral(e) Aquatic Chronic 3; H412	100 %	

3.2. Mélange

Non applicable

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.
Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux:

Le secouriste doit se protéger. Enlever immédiatement les vêtements imprégnés et nettoyer le corps minutieusement. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

Inhalation:

Appeler immédiatement un médecin. Transférer la personne à l'air frais. Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire. En cas de besoin, administrer de l'oxygène par personnel qualifié.

Contact avec la peau:

Tin(II) chloride dihydrate

31669-100G

Version 1.4

Date de révision
17.12.2022

Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés. Laver les vêtements contaminés avant une nouvelle utilisation. Appeler immédiatement un médecin.

Contact avec les yeux:

Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau, également sous les paupières. Pendant au moins 15 minutes. Protéger l'oeil intact. Appeler immédiatement un médecin.

Ingestion:

Ne pas faire vomir sans l'avis d'un médecin. Si la victime est pleinement consciente, lui donner une tasse d'eau. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Appeler immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

donnée non disponible

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter de façon symptomatique.

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.

Tin(II) chloride dihydrate

31669-100G

Version 1.4

Date de révision
17.12.2022

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés:

Eau pulvérisée

Mousse

Dioxyde de carbone (CO₂)

Produits extincteurs en poudre

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité:

Jet d'eau à grand débit

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie des produits de décomposition dangereux peuvent se former, comme:

Chlorure d'hydrogène gazeux

Fumées d'oxyde d'étain.

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil de protection respiratoire autonome et des vêtements de protection.

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin. Le produit lui-même ne brûle pas.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection individuelle. Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et contre le vent. En cas de formation de poussière ou d'aérosol, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Tout déversement dans l'environnement doit être évité. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Tin(II) chloride dihydrate

31669-100G

Version 1.4

Date de révision
17.12.2022

Utiliser un équipement de manutention mécanique.
Transporter sur le site d'élimination dans des récipients bien fermés.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger:

Aspiration sur le site indispensable. Ne pas respirer les poussières.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion:

Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

Mesures d'hygiène:

Prévoir des locaux distincts pour se laver, se doucher et pour le vestiaire. Entreposer séparément les vêtements de travail. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Information supplémentaire sur les conditions de stockage:

Conserver dans le conteneur d'origine. Tenir les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien aéré.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

aucune donnée supplémentaire est disponible

Tin(II) chloride dihydrate

31669-100G

Version 1.4

Date de révision
17.12.2022

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Composants	Base / Valeur	Valeur / Type d'exposition	Facteur de dépassement	Remarques
dichlorure d'étain-2-hydrate	EU ELV TWA	2 mg/m3 comme Sn		Indicatif

TWA - Valeur limite de moyenne d'exposition

Valeurs DNEL/PNEC

Composant	Utilisation finale/ incidence	Durée d'exposition	Valeur	Voies d'exposition	Remarques
dichlorure d'étain-2-hydrate	Travailleurs / Long terme - effets systémiques		8 mg/m3	Inhalation	
dichlorure d'étain-2-hydrate	Travailleurs / Aigu - effets systémiques		8 mg/m3	Inhalation	
dichlorure d'étain-2-hydrate	Travailleurs / Long terme - effets locaux		8 mg/m3	Inhalation	
dichlorure d'étain-2-hydrate	Travailleurs / Aigu - effets locaux		8 mg/m3	Inhalation	
dichlorure d'étain-2-hydrate	Travailleurs / Long terme - effets systémiques		0,11mg/kg bw/d	Contact avec la peau	
dichlorure d'étain-2-hydrate	Travailleurs / Aigu - effets systémiques		0,11mg/kg bw/d	Contact avec la peau	

Tin(II) chloride dihydrate

31669-100G

Version 1.4

Date de révision
17.12.2022

dichlorure d'etain-2-hydrate	Travailleurs / Long terme - effets locaux		8 mg/cm2	Contact avec la peau	
dichlorure d'etain-2-hydrate	Travailleurs / Aigu - effets locaux		8 mg/cm2	Contact avec la peau	
dichlorure d'etain-2-hydrate	Consommateurs / Long terme - effets systémiques		1,6 mg/m3	Inhalation	
dichlorure d'etain-2-hydrate	Consommateurs / Aigu - effets systémiques		1,6 mg/m3	Inhalation	
dichlorure d'etain-2-hydrate	Consommateurs / Long terme - effets locaux		1,6 mg/m3	Inhalation	
dichlorure d'etain-2-hydrate	Consommateurs / Aigu - effets locaux		0,023 mg/m3	Inhalation	
dichlorure d'etain-2-hydrate	Consommateurs / Long terme - effets systémiques		0,023mg/kg bw/d	Contact avec la peau	
dichlorure d'etain-2-hydrate	Consommateurs / Aigu - effets systémiques		0,28mg/kg bw/d	Contact avec la peau	
dichlorure d'etain-2-hydrate	Consommateurs / Long terme - effets locaux		1,6mg/kg bw/d	Contact avec la peau	
dichlorure d'etain-2-hydrate	Consommateurs / Aigu - effets locaux		1,6mg/kg bw/d	Contact avec la peau	
dichlorure d'etain-2-hydrate	Consommateurs / Long terme - effets systémiques		0,0061mg/kg bw/d	Ingestion	

Tin(II) chloride dihydrate

31669-100G

Version 1.4

Date de révision
17.12.2022

dichlorure d'étain-2-hydrate	Consommateurs / Aigu - effets systémiques		5,97mg/kg bw/d	Ingestion	
------------------------------	---	--	----------------	-----------	--

Composant	Compartiment de l'environnement / Valeur	Remarques
dichlorure d'étain-2-hydrate	Eau douce: 0,003 mg/l	Assessment factor: 10
dichlorure d'étain-2-hydrate	Eau de mer: 0,035 mg/l	
dichlorure d'étain-2-hydrate	Station de traitement des eaux usées: 1,04 mg/l	
dichlorure d'étain-2-hydrate	Sédiment d'eau douce: 58 mg/kg dw	
dichlorure d'étain-2-hydrate	Sédiment marin: 5,8 mg/kg dw	Assessment factor: 10
dichlorure d'étain-2-hydrate	Sol: 0,068 mg/kg dw	Assessment factor: 100

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôle de l'exposition professionnelle

Les équipements de protection personnelle doivent répondre aux normes EN en vigueur: protection respiratoire EN 136, 140, 149; protection ophtalmique EN 166; vêtements de protection EN 340, 463, 468, 943-1, 943-2; gants protecteurs EN 374,511; godillots protecteurs EN-ISO 20345.
Ne pas respirer les poussières.

Mesures d'ordre technique

Utiliser avec une ventilation avec extraction à la source.
revêtement du sol résistant aux acides
Lance incendie

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:

En cas de formation de poussière ou d'aérosol, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.

Protection des mains:

Matière des gants: Latex Naturel

Tin(II) chloride dihydrate

31669-100G

Version 1.4

Date de révision
17.12.2022

délai de rupture: > 480 min

Épaisseur du gant: 0,6 mm

Lapren®706

Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation.

Remplacer en cas d'usure.

Remarques: Note supplémentaire: Les Spécifications sont basées sur les informations ou elles ont été obtenues par des substances similaires par analogie.

En vue des conditions diverses (température, tension) il faut considérer que l'utilisation du gant à résistance chimique peut être considérablement plus courte que le temps de perméation déterminé conformément EN 374.

Les conditions actuelles de l'utilisation pratique sont souvent en déviation aux conditions standardisées conformément à l'EN 374. Pour cette raison, le producteur des gants à résistance chimique conseille de ne pas utiliser les gants au delà de 50% du temps de perméation recommandé.

Les instructions d'utilisation du fournisseur des gants doivent être observées à cause d'une grande diversité de types de gants.

Des gants conformes à l'EN 374 sont disponibles chez entre autres KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Vertrieb@kcl.de

Protection des yeux:

Lunettes de protection chimique

Protection de la peau et du corps:

Vêtement de protection

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

À manipuler conformément aux réglementations environnementales locales et aux bonnes pratiques industrielles.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: solide
Couleur	: incolore
Odeur	: inodore
poids moléculaire	: 225,65 g/mol

Tin(II) chloride dihydrate

31669-100G

Version 1.4

Date de révision
17.12.2022

Point de fusion (décomposition)	: 37 - 38 °C
Point/intervalle d'ébullition	: Se décompose par chauffage.
Inflammabilité	: Ce produit n'est pas inflammable.
Limite d'explosivité, supérieure	: Non applicable
Limite d'explosivité, inférieure	: Non applicable
Point d'éclair	: Non applicable
Température d'auto- inflammation	: Non applicable
Température de décomposition	: 38 °C Température de décomposition
pH	: acide (en solution aqueuse)
Viscosité, cinématique	: donnée non disponible
Hydrosolubilité	: Se décompose au contact avec de l'eau.
Coefficient de partage: n- octanol/eau	: donnée non disponible
Pression de vapeur	: donnée non disponible
Densité	: 2,71 g/cm ³ à 20 °C
Masse volumique apparente	: env. 1.300 kg/m ³
Densité de vapeur relative	: donnée non disponible

9.2 Autres informations

Tin(II) chloride dihydrate

31669-100G

Version 1.4

Date de révision
17.12.2022

Propriétés comburantes	: La substance ou le mélange n'est pas classé comme comburant.
Corrosif pour les métaux	: Corrosif pour les métaux
Taux d'évaporation	: donnée non disponible
Viscosité, dynamique	: donnée non disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.2. Stabilité chimique

38 °C
Température de décomposition

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

10.4. Conditions à éviter

Protéger de l'humidité de l'air et de l'eau.
Mettre à l'abri des entrées d'air/Oxygène.

10.5. Matières incompatibles

Incompatible avec des agents oxydants.

10.6. Produits de décomposition dangereux

- gaz hydrochlorique sous l'action de l'humidité
En cas d'incendie des produits de décomposition dangereux peuvent se former, comme:
Chlorure d'hydrogène gazeux
Fumées d'oxyde d'étain.

Tin(II) chloride dihydrate

31669-100G

Version 1.4

Date de révision
17.12.2022

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale:

DL50

Espèce: Rat

Valeur: 2.270 mg/kg

Toxicité aiguë par voie cutanée:

donnée non disponible

Toxicité aiguë par inhalation:

CL50

Espèce: Rat

Valeur: 2 mg/l

Durée d'exposition: 4 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 436

Substance d'essai: Dichlorure d'étain

Irritation de la peau:

Espèce: Lapin

Résultat: Provoque des brûlures.

Méthode: OCDE Ligne directrice 404

Irritation des yeux:

donnée non disponible

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Classification conclusive et en soutenant (Ref: REACH Dossier - ECHA disseminated data)

Toxicité à dose répétée:

Note: Classification conclusive et en soutenant (Ref: REACH Dossier - ECHA disseminated data)

Cancérogénicité:

Note: N'est pas classé en raison de données qui, bien que concluantes, sont insuffisantes pour une classification.

Mutagénicité sur les cellules germinales:

Méthode d'Essai: Étude in vitro de mutations géniques sur cellules de mammifères

Tin(II) chloride dihydrate

31669-100G

Version 1.4

Date de révision
17.12.2022

Activation métabolique: avec ou sans activation métabolique

Résultat: négatif

Méthode: OCDE Ligne directrice 476

Toxicité pour la reproduction:

Remarques: N'est pas classé en raison de données qui, bien que concluantes, sont insuffisantes pour une classification.

Danger par aspiration:

donnée non disponible

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

donnée non disponible

Autres informations:

donnée non disponible

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité pour le poisson:

donnée non disponible

Toxicité des plantes aquatiques:

donnée non disponible

Toxicité pour les microorganismes:

donnée non disponible

Toxicité pour les invertébrés aquatiques:

donnée non disponible

12.2. Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité:

donnée non disponible

Biodégradabilité:

Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne sont pas valables pour les substances

Tin(II) chloride dihydrate

31669-100G

Version 1.4

Date de révision
17.12.2022

inorganiques.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

donnée non disponible

12.4. Mobilité dans le sol

donnée non disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

donnée non disponible

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

donnée non disponible

12.7. Autres effets néfastes

Le produit s'hydrolyse rapidement en présence d'eau.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produit:

Éliminer en conformité avec les réglementations en vigueur.

Emballages:

Respecter les prescriptions légales relatives à la ré-utilisation et l'enlèvement des déchets des emballages utilisés

Information supplémentaire:

Dispositions relatives aux déchets:

Directive 2006/12/CE; Directive 2008/98/CE

CE Règlement No. 1013/2006

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Tin(II) chloride dihydrate

31669-100G

Version 1.4

Date de révision
17.12.2022

14.1 Numéro ONU

ADR/RID:3260

IMDG:3260

IATA:3260

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR/RID: SOLIDE INORGANIQUE CORROSIF, ACIDE, N.S.A.(DICHLORURE D'ETAIN)

IMDG: CORROSIVE SOLID, ACIDIC, INORGANIC, N.O.S.(TIN DICHLORIDE)

IATA: Corrosive solid, acidic, inorganic, n.o.s.(Tin dichloride)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID: 8

IMDG: 8

IATA: 8

14.4 Groupe d'emballage

ADR/RID: III

IMDG: III

IATA: III

14.5 Dangers pour l'environnement

ADR/RID: non

Polluant marin: non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

IMDG Code segregation group (SGG1) – ACIDS,

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

donnée non disponible

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Base	Valeur	Remarques
Substances extrêmement préoccupantes (SVHC)		Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes au-de là des limites de concentration réglementaires respectives ($\geq 0,1$ % (w/w)), réglementation (EC) N° 1907/2006 (REACH), article 57).

Centre de contrôle de poison

Tin(II) chloride dihydrate

31669-100G

Version 1.4

Date de révision
17.12.2022

Pays	Numéro de téléphone
Autriche	+4314064343
Belgique	070 245245
Bulgarie	(+359)29154233
Croatie	(+3851)23-48-342
Chypre	+357 2240 5611
République Tchèque	+420224919293; +420224915402
Danemark	82121212
Estonie	16662; (+372)6269390
Finlande	9471977
France	+33(0)145425959
Grèce	+30 210 779 3777
Hongrie	(+36-80)201-199
Islande	5432222
Irlande	+353(1)8092166
Italie	0382 24444
Allemagne	Berlin : 030/19240
	Bonn : 0228/19240
	Erfurt : 0361/730730
	Fribourg : 0761/19240
	Göttingen : 0551/19240
	Homburg : 06841/19240
	Mainz : 06131/19240
	Munich : 089/19240
Lettonie	+37167042473

Pays	Numéro de téléphone
Liechtenstein	+41 442515151
Lituanie	+370532362052
Luxembourg	070245245; (+352)80002-5500
Malta	+356 2395 2000
Pays-Bas	030-2748888
Norvège	22591300
Pologne	+48 42 25 38 400
Portugal	800250250
Roumanie	+40 21 318 3606
Slovaquie (NTIC)	+421 2 54 774 166
Slovénie	+386 1 400 6051
Espagne	+34915620420
Suède	112 (begär Giftinformation); +46104566786
Suisse	145
Royaume Uni	(+44) 844 892 0111

Autres informations relatives au stockage

Loi des États-Unis réglementant les substances toxiques
Dans l'inventaire TSCA

Tin(II) chloride dihydrate

31669-100G

Version 1.4

Date de révision
17.12.2022

Australie. Industrial Chemical (Notification and Assessment) Act
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Canada Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE) Liste intérieure des substances (LIS)
Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS

Japon. Kashin-Hou Law List
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Korea. Existing Chemicals Inventory (KECI)
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Philippines. The Toxic Substances and Hazardous and Nuclear Waste Control Act
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Chine. Inventory of Existing Chemical Substances
Listé ou en conformité avec l'inventaire

New Zealand. Inventory of Chemicals (NZIoC), as published by ERMA New Zealand
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Inventaire des substances chimiques de Taïwan (TCSI)
Listé ou en conformité avec l'inventaire

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une Évaluation de la Sécurité Chimique n'a pas été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte des mentions de danger (H) référée dans le titre 3

dichlorure d'étain-2-hydrate : H290 Peut être corrosif pour les métaux.
H332 Nocif par inhalation.
H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves

Tin(II) chloride dihydrate

31669-100G

Version 1.4

Date de révision
17.12.2022

lésions des yeux.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'ingestion.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Information supplémentaire

Tous les Règlements et Directives réfèrent aux versions amendées.

Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent les modifications pertinentes par rapport à la version précédente.

Abréviations :

CE Communauté Européenne

CAS Chemical Abstracts Service

DNEL Derived no effect level

PNEC Predicted no effect level

vPvB Very persistent and very bioaccumulative substance

PBT Persistent, bioaccumulative und toxic substance

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières.

Les informations fournies ne sont pas conçues comme une garantie des caractéristiques.

Tin(II) chloride dihydrate

31669-100G

Version 1.4

Date de révision
17.12.2022
